

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 30 août 2021 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy

M. Martin Bussièrès

M. Marc Bouliane

Mme Jacqueline Demers

M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Daniel Talbot. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

#### **2021-08-235 Ouverture de la session**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Martin Bussièrès

Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance extraordinaire à 18 h 15.

Adoptée.

#### **2021-08-236 Accusé réception de l'avis de convocation**

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement que tous les élus déclarent avoir reçu l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire, dans les délais légaux. Les membres du conseil ont tous confirmé la réception de cette convocation par courriel ou par la signature de l'avis.

Adoptée.

#### **2021-08-237 Adoption de l'ordre du jour du 30 août 2021**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

Ouverture de la session extraordinaire

Résolution : confirmation de la convocation de cette séance

Adoption de l'ordre du jour

Dépôt du rapport d'interventions de voirie

Rechargement de gravier

Reprofilage de fossés, excavation et réfection

Débroussaillage

Mandat à l'ingénieur

Nouvelle programmation TECQ

Levée de l'assemblée

Adoptée.

#### **2021-08-238 Dépôt du rapport modifié des interventions de voirie**

Attendu que tel que convenu par résolution portant le numéro 2021-08-227, le responsable des travaux publics, M. Jeffrey Plourde a procédé à une visite du territoire accompagné de l'ingénieur consultant M. Daniel Lapointe;

Attendu que lors de cette visite du 16 août dernier, tous les travaux de voirie envisageables à court et moyen terme ont été identifiés;

Attendu que M. Jeffrey Plourde a modifié son registre des interventions de voirie en y ajoutant les commentaires de l'ingénieur Lapointe;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement que les membres du conseil confirment la réception de la version modifiée du registre des interventions suggérées par le responsable des travaux publics et de l'ingénieur.

Ce registre servira d'outil pour décréter les travaux de voirie à réaliser et les travaux à inscrire dans la prochaine programmation du TECQ qui doit être modifiée à l'automne.

Adoptée.

### **2021-08-239 Rechargement de gravier**

Attendu que du rechargement de gravier est requis dans certains chemins municipaux;

Attendu que les chemins ciblés et les quantités requises sont les suivantes :

3 <sup>e</sup> Rang	10 voyages de 0-2'' + 2 voyages 0-1/2''
2 <sup>e</sup> Rang	8 voyages de 0-2''
Chemin Ally	1 voyage de 0-3/4''
Chemin Létourneau	2 voyages de 0-3/4'' (section privée)
Chemin du Hameau	6 voyages de 0-1/2'' (section publique)
Chemin du Lac des Ours	3 voyages de 0-2''
9 <sup>e</sup> -et-10 <sup>e</sup> Rang	4 voyages de 0-1/2
Rang B-et-C	4 voyages de 0-1/2

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'autoriser le responsable des travaux publics à planifier l'achat et la livraison de 40 voyages de pierre chez M. Labrecque Inc. et de louer la niveleuse pour procéder à l'épandage aux endroits requis.

Un budget de 16 000 \$ est consenti pour ces travaux de rechargement et de niveleuse.

Adoptée.

### **2021-08-240 Reprofilage de fossés, excavation et réfection**

Attendu que des travaux de reprofilage de fossés sont requis pour les chemins suivants :

- Chemin du Hameau pour une longueur évaluée à 2600 pieds;
- Chemin Létourneau pour une longueur évaluée à 2500 pieds;
- Sur le 9<sup>e</sup>-et-10<sup>e</sup> Rang et 3<sup>e</sup> Rang pour environ 2000 pieds.

Attendu qu'il y a lieu de procéder à des travaux d'excavation afin d'enlever une grosse roche sous la chaussée du Chemin Létourneau et réparer la tête d'un ponceau du 2<sup>e</sup> Rang;

Attendu qu'il y a lieu de mandater le responsable des travaux publics pour planifier l'exécution de ces interventions à court terme;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement d'autoriser le responsable des travaux publics, M. Jeffrey Plourde à requérir les services de l'entreprise Excavation Ménard inc. pour procéder à ces travaux.

Un budget approximatif de 16 000 \$ est alloué pour ces travaux.

Adoptée.

#### **2021-08-241 Travaux de débroussaillage**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Marc Bouliane.  
Et résolu unanimement d'octroyer un contrat à l'entreprise Forfaits Renaud Doyon, pour procéder à des travaux de débroussaillage avec son équipement muni d'un bras télescopique. Le coût horaire de cette machinerie est de 92 \$.

Des travaux de débroussaillage sont requis au 3<sup>e</sup> Rang (section après le pont) et au Rang B-et-C.

Un budget de 4000 \$ est alloué pour ces travaux.

Adoptée.

#### **2021-08-242 Offre de service de l'ingénieur Daniel Lapointe**

Attendu que deux ponceaux de traverse doivent être remplacés;

Attendu qu'afin de procéder aux travaux, il est requis de mandater un ingénieur pour procéder aux relevés, plans et devis pour appel d'offres et surveillance du chantier;

Attendu que le conseil prend connaissance d'une offre de service de l'ingénieur Daniel Lapointe présentée distinctement pour les deux ponceaux à remplacer;

Attendu que les élus municipaux demandent des explications supplémentaires en lien avec les offres de service déposées et souhaitent obtenir quelques précisions;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de demander des détails supplémentaires à l'ingénieur Daniel Lapointe relativement aux offres déposées pour les relevés, plans, devis, appel d'offre et surveillance de chantier, pour le remplacement de deux ponceaux.

La directrice générale verra à communiquer sans délai avec M. Lapointe afin d'obtenir ses commentaires pour la séance du mois de septembre prochain.

Adoptée.

#### **2021-08-243 Nouvelle programmation TECQ**

Attendu que l'enveloppe du programme de subvention du TECQ a été majorée pour l'exécution de travaux de voirie;

Attendu que le montant additionnel attribué à la Municipalité s'élève 156 860 \$;

Attendu que plusieurs interventions de voirie sont à prévoir en 2022 et 2023 et sont identifiées dans le registre des interventions réalisé par le responsable des travaux publics;

Attendu qu'il y a lieu de présenter une programmation révisée au ministère des Affaires Municipales afin d'identifier les interventions qui seront réalisées en voirie municipale;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Bouliane

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à préparer une nouvelle programmation révisée dans le cadre du programme TECQ incluant le montant additionnel de subvention attribué et en ajoutant les chemins municipaux pour lesquels des interventions de voirie seront nécessaires en 2022 et/ou 2023;

Le projet de programmation révisé devra être soumis aux élus municipaux pour approbation avant l'envoi au ministère des affaires municipales.

Adoptée.

#### **2021-08-244 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 18 h 50.

Adoptée.

M. Daniel Talbot  
Maire  
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

*Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.*